

## Feuille d'information

# L'incapacité au Canada : premiers résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité

Division de la statistique sociale et autochtone

Décembre 2013



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-877-287-4369 |

## Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-654-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de  
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Le présent feuillet d'information présente les premiers résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), que Statistique Canada a menée à l'automne 2012. L'ECI fournit des estimations du nombre de personnes ayant déclaré une incapacité selon le type au Canada. Elle a rassemblé des renseignements essentiels sur les différents soutiens offerts aux personnes ayant une incapacité ainsi que sur leur profil d'emploi, leur revenu et leur participation à la société.

La population couverte comprenait tous les Canadiens âgés de 15 ans et plus en date du 10 mai 2011 qui habitaient dans des logements privés. La population institutionnalisée étant exclue, les données, particulièrement pour les groupes d'âge plus âgés, doivent être interprétées en conséquence.

L'ECI utilise le cadre de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé de l'Organisation mondiale de la santé. Ce cadre définit l'incapacité comme la relation entre la fonction organique et la structure anatomique, les activités quotidiennes et la participation sociale tout en tenant compte du rôle des facteurs environnementaux. En se conformant à ce cadre, L'ECI visait les répondants qui non seulement ont de la difficulté ou un problème attribuable à une condition ou à un problème de santé à long terme, **mais qui se trouvent aussi limités dans leurs activités quotidiennes**. La définition de l'incapacité de l'ECI comprend les personnes qui ont indiqué être « parfois », « souvent » ou « toujours » limitées dans leurs activités quotidiennes en raison d'une condition ou d'un problème de santé à long terme, ainsi que les personnes qui ont indiqué être « rarement » limitées si elles étaient également incapables d'accomplir certaines tâches ou si elles pouvaient seulement les accomplir avec beaucoup de difficulté.

L'ECI, qui a été financée par Emploi et Développement social Canada, présente des changements importants par rapport à l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) ainsi qu'une nouvelle définition de l'incapacité. Par conséquent, il n'est pas possible d'établir des comparaisons entre les données de l'EPLA et celles de l'ECI. Pour plus de détails sur ces changements, voir le *Guide des concepts et méthodes de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012*, qui paraîtra bientôt.

Environ 3,8 millions de Canadiens adultes ont déclaré être limités dans leurs activités quotidiennes à cause d'une incapacité en 2012, soit 13,7 % de la population adulte.

## Les limitations liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont les plus prévalentes

Plus de 11 % des adultes canadiens ont éprouvé un des trois types d'incapacité les plus répandus : douleur, mobilité ou flexibilité. Parmi ceux qui ont fait état d'au moins un de ces types d'incapacité en 2012, plus de 40 % ont éprouvé les trois types en même temps.

Venaient ensuite les troubles mentaux/psychologiques (3,9 %); les incapacités liées à la dextérité (3,5 %); les incapacités liées à l'ouïe (3,2 %); les incapacités liées à la vision (2,7 %); puis les troubles de mémoire et troubles d'apprentissage (2,3 % dans chaque cas). Moins de 1 % des adultes canadiens ont fait état d'un trouble du développement.

**Tableau 1**  
**Prévalence de l'incapacité selon le type, Canada, 2012**

Type d'incapacité	pourcentage
Douleur	9,7
Flexibilité	7,6
Mobilité	7,2
Mental/psychologique	3,9
Dextérité	3,5
Ouïe	3,2
Vision	2,7
Mémoire	2,3
Apprentissage	2,3
Développement	0,6
Inconnu	0,3

## La prévalence augmente avec l'âge

La prévalence de l'incapacité augmente constamment avec l'âge : 2,3 millions de Canadiens en âge de travailler (de 15 à 64 ans), ou 10,1 % du total, ont dit avoir une incapacité en 2012, comparativement à 33,2 % des aînés – les personnes âgées de 65 ans et plus. Dans la population en âge de travailler, la proportion de personnes ayant déclaré une incapacité était de 4,4 % chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, de 6,5 % chez les personnes âgées de 25 à 44 ans et de 16,1 % chez les personnes âgées de 45 à 64 ans. Cette proportion a atteint 26,3 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans et de 42,5 % chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

Les types les plus répandus d'incapacité varient aussi selon l'âge. Dans le groupe d'âge le plus jeune, celui des personnes âgées de 15 à 24 ans, les types les plus fréquents d'incapacité étaient les troubles mentaux/psychologiques (2,2 %), les troubles d'apprentissage (2,0 %) et la douleur (1,9 %). Chez les personnes âgées de 45 à 64 ans, les plus fréquents étaient la douleur (12,7 %), la flexibilité (9,8 %) et la mobilité (8,6 %). Alors que ces trois types d'incapacité sont aussi les plus fréquents chez les personnes âgées, la prévalence chez celles-ci était plus élevée : 22,1 % pour la douleur, 20,5 % pour le manque de mobilité et 19,3 % pour le manque de flexibilité. La prévalence des troubles d'audition était aussi élevée chez les personnes âgées (10,4 %).

**Tableau 2**  
**Prévalence de l'incapacité selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2012**

Groupes d'âge	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
<b>Total – personnes âgées de 15 ans et plus</b>	<b>13,7</b>	<b>12,5</b>	<b>14,9</b>
15 à 64 ans	10,1	9,5	10,7
15 à 24 ans	4,4	4,5	4,3
25 à 44 ans	6,5	6,0	7,1
45 à 64 ans	16,1	15,2	17,1
65 ans et plus	33,2	30,8	35,2
65 à 74 ans	26,3	25,0	27,5
75 ans et plus	42,5	39,8	44,5

## Les femmes présentent une plus forte prévalence de l'incapacité dans presque tous les groupes d'âge

La proportion de femmes adultes ayant déclaré une incapacité était de 14,9 % alors qu'elle était de 12,5 % chez les hommes. Chez les Canadiens les plus âgés (ceux âgés de 75 ans et plus), 44,5 % des femmes ont fait état d'une incapacité, comparativement à 39,8 % des hommes. Dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans, la proportion de personnes qui ont déclaré une incapacité pour chaque sexe était semblable en 2012 : 4,5 % chez les hommes et 4,3 % chez les femmes.

## Plus du quart des personnes ayant une incapacité sont classées comme ayant une incapacité très sévère

Un score de sévérité a été développé pour l'ECI et tient compte du nombre de types d'incapacité, de l'intensité des difficultés et de la fréquence des limitations d'activités. À partir de ce score, les personnes ayant une incapacité ont été classées selon quatre niveaux de sévérité : léger, modéré, sévère et très sévère. En 2012, 26,0 % des personnes ayant une incapacité étaient au niveau très sévère; 22,5 % au niveau sévère; 19,8 % au niveau modéré; et 31,7 % au niveau léger.

## Plus de huit personnes ayant une incapacité sur 10 utilisent des aides et appareils fonctionnels

Grâce à des appareils et à des aides spécialisés, les personnes ayant une incapacité arrivent souvent à vaquer à leurs activités quotidiennes, par exemple, par des moyens qui facilitent leurs mouvements (p. ex., fauteuils roulants, appuis pour les mains et les bras) ou les aident à entendre, à voir ou à apprendre (p. ex., appareils auditifs, loupes ou ordinateurs spécialisés). L'utilisation d'appareils appropriés peut permettre à une personne de participer plus pleinement à la société. En 2012, 81,3 % des personnes ayant une incapacité ont dit utiliser un type quelconque d'aide ou d'appareil fonctionnel.

Le présent feuillet d'information, conjointement avec l'*Enquête canadienne sur l'incapacité 2012 : tableaux de données*, qui comprend des données provinciales et territoriales, présente les premiers résultats de l'enquête. D'autres analyses des données et tableaux seront publiés en 2014. On peut obtenir des tableaux de données personnalisés sur demande en écrivant à [sasd-dssea@statcan.gc.ca](mailto:sasd-dssea@statcan.gc.ca).